



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 17 décembre 2020

Convocation du :

Nombre de Délégués :

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 26

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre à dix-huit heures, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas du Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

OBJET : DEMANDE DE DSIL 2020 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Jean-Pierre Cottaz, Anne Le Guyader

Direction Générale des Services : Dorothee Charléty

Excusés ayant donné pouvoir :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Anne-Sophie Rampon
Didier Girodet a donné procuration à Véronique Cortinovis
Sébastien Renevier a donné procuration à Christine Perez
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz
Cyril Langelot a donné procuration à Laetitia Protière

Absents : Laurence Rouquette

Secrétaire de séance : Joël Aubernon

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que dans le cadre du plan de relance voté par le gouvernement et afin de favoriser l'investissement public local, il a été décidé d'abonder le fonds DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

La commune a déposé en octobre dernier quatre dossiers de demande de subvention au titre de la DSIL 2020 :

- Rénovation de l'aile Nord de la Villa Monderoux

Le bâtiment de la Villa Monderoux accueille actuellement la bibliothèque et la police municipale. Plusieurs salles sont également mises à disposition des associations (bridge, salle de peinture, d'exposition...). Le bâtiment n'est plus adapté à l'usage actuel. Le projet consiste donc en la rénovation de l'aile Nord de la Villa, soit environ 1000 m² de bâtiments. Les travaux réalisés comprendront la mise aux normes (électricité, accès...), l'amélioration de la configuration du bâtiment afin de rendre les salles plus fonctionnelles quant à leur utilisation.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	900 000 €	60%
Subvention – DSIL (Dont 225 000 € sollicités en juillet 2020)	450 000 €	30%
Subvention – Conseil départemental (Attribués)	150 000 €	10%
TOTAL	1 500 000 €	

- Aménagement des locaux de l'ancienne Poste

Le projet consiste en la restructuration et la mise aux normes le bâtiment. Une nouvelle agence postale communale sera créée dans les locaux, et les services de la police municipale y seront relocalisés. Les travaux réalisés comprendront : démolition/gros œuvre, menuiseries extérieures, serrures, cloisons, peintures, plafonds, carrelage, faïence, revêtement de sol, électricité.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	61 250 €	35%
Subvention - DSIL	113 750 €	65%
TOTAL	175 000 €	

- Aménagement du chemin des Bottes et d'une partie du chemin des Batterses

La commune initie depuis plusieurs années la création d'un nouveau quartier aux abords du chemin des Bottes. Les objectifs sont multiples : mixité des différents modes de déplacement,

rendre les modes doux prioritaires, intégrer des zones de stationnement, favoriser l'accès aux riverains et aux ERP, création de logements sociaux.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	510 000 €	40%
Subvention - DSIL	390 000 €	30%
Autres - PUP	400 000 €	30%
TOTAL	1 300 000 €	

- Rénovation thermique des locaux de la Mairie

Les locaux de la Mairie seront restaurés et mis aux normes. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les travaux réalisés comprendront le remplacement des menuiseries existantes, la réfection de la façade principale, l'installation de double vitrage. Cette demande de subvention constitue la phase 2 du dossier déjà déposé au titre de la DSIL en 2019.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	100 000 €	50%
Subvention - DSIL	100 000 €	50%
TOTAL	200 000 €	

Il est proposé au Conseil municipal :

D'ADOPTER les opérations et les modalités de financement,

D'APPROUVER les plans de financement prévisionnels,

DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Le Conseil Municipal

Ouï les explications du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

ADOPTE les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE les plans de financements prévisionnels,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE Madame le maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Caroline TERRIER

Caroline Terrier